

MAIRIE DE
SANSSAC L'ÉGLISE
43.2.12.233.

DÉLIBÉRATION 2021-2
du conseil municipal
sur le compte administratif

Nombre de membres en exercice 15
Nombre de membres présents : 12
Nombre de suffrages exprimés : 14
Votes pour : 14
Votes contre : 0
Abstention : 0

Séance du 23 janvier 2021

A la demande de Monsieur le maire, Madame ALBARET Jeannine secrétaire de mairie/ DGS a présenté au conseil municipal afin qu'il puisse délibérer, le compte administratif de l'exercice 2020 dressé par Monsieur BERAUD Jean-Yves maire, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;
1° donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

COMPTE COMMUNE						
LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents
Résultats reportés	0.00	177 824.87		6 521.65	0.00	184 346.52
Opérations de l'exercice	614 691.71	763 405.20	266 657.72	162 370.45	881 349.43	925 775.65
TOTAUX	614 691.71	941 230.07	266 657.72	168 892.10	881 349.43	1 110 122.17
Résultats de clôture	0.00	326 538.36	97 765.62	0.00	0.00	228 772.74
Restes à réaliser	0.00		93 770.86	0.00	93 770.86	0.00
TOTAUX CUMULES	614 691.71	941 230.07	360 428.58	168 892.10	975 120.29	1 110 122.17
RÉSULTATS DÉFINITIFS	0.00	326 538.36	191 536.48	0.00	0.00	135 001.88

2° constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3° reconnaît les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

4° le résultat de la section de fonctionnement s'élève à 326 538.36 euros

5° le résultat de la section d'investissement s'élève à - 97 765.62 euros

Ont signé au registre des délibérations tous les membres présents.

Pour expédition conforme, le maire
BERAUD Jean-Yves



AR PREFECTURE

043-214302333-20210129-2021_2C-DE
Reçu le 22/02/2021